

RÉGION CORSE
LE DIRECTEUR REGIONAL

Délégation de signature

Donnée par le directeur régional

Au responsable du service des affaires régionales

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, le 1^{er} mars 2023;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc CHAUSSIVERT, directeur régional de Corse, et de M. Cyrille BAJAN, adjoint au directeur régional de Corse, délégation est donnée à M. Pierre-Olivier LECHERE, responsable du service des affaires régionales à la succursale d'Ajaccio, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des affaires régionales.

Fait à AJACCIO, le 4 décembre 2024

Jean-Luc CHAUSSIVERT